

Comment organiser ma classe de découvertes avec la ligue de l'enseignement Vendée ?

un avenir par l'éducation populaire

Siège social : 41 Rue Monge - BP 23 - 85001 LA-ROCHE-SUR-YON Cedex

tél. : 02 51 36 13 97 fax : 02 51 46 09 27

courriel : classesgroupes.fol85@wanadoo.fr site internet : <http://www.laligue85.org/fr>

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Les principales étapes:

Première étape : A J-x mois : (Annexe : n° 1, 2 & 3)

- ❖ Définir le projet de la classe découverte en tenant compte du projet d'école,
- ❖ Informer les familles de l'envie de réaliser une Classe de découvertes.
- ❖ Après accord de principe, choisir un centre et un projet (le plus tôt possible pour pouvoir partir aux dates souhaitées, pouvoir visiter la structure, etc....)
- ❖ Construire le programme du séjour avec l'équipe du centre : vous recevrez donc les documents pédagogiques et les différentes possibilités du centre retenu...
- ❖ Préparer le plan de financement de la CDD en demandant le ou les devis : penser à demander des chiffrages sur les projets "tout compris" pour éviter les surprises ..(Annexe : n°4)
- ❖ Etablir le financement complet du séjour :
 - Total des charges (séjour, transports école- centre d'accueil, transports inhérents au séjour le cas échéant..)
 - Total des "recettes" : différentes subventions (mairie, conseil général...) -Evaluer avec les familles leur participation financière - Organiser des actions pour un auto-financement.

Deuxième étape :

- ❖ Informer les parents sur le financement du projet et obtenir leur accord.

Troisième étape : A J-8 semaines : (Annexe' : n°5)

- ❖ Rédiger et demander l'autorisation de départ en CDD à l'I.E.N : se référer aux annexes n°2,3 et 4 du B.O.H.S n°7 de spt.99 et à la circulaire n° 2 de janvier 2005.
- ❖ Trouver les accompagnateurs (aide éducateurs, étudiants IUFM, parents..... ou faire le choix de demander des animateurs vie quotidienne) (Annexe : n°6).
- ❖ Se faire envoyer des documents du centre d'accueil (trousseau, fiche sanitaire, règlement intérieur, etc.. (Annexes : n°7,8,9,10,11).

Quatrième étape : à J-4 semaines :préparation du départ (Annexe : n°12)

- ❖ Réunir les parents pour les informer des détails du projet.
- ❖ Communiquer au centre les infos spécifiques : répartition G/F enfants et adultes, régimes alimentaires particuliers, anniversaires pendant le séjour, particularités médicales, etc...
- ❖ Mettre en annexe une fiche de renseignement de centre
- ❖ Préparer le séjour avec les élèves: courrier au centre, répartition des chambres, renseignement géographiques, etc...
- ❖ Préparer les documents administratifs nécessaires durant le séjour, mode de communication avec les parents et l'école, etc...

Cinquième étape : Jour J : partir à la découverte...(Annexes : n°13 & 14)

- ❖ Fiche mémoire : " check list", Annexe 4 IA, trousse de secours + listing du contenu, listing divers, liste des élèves...
- ❖ Exploiter le séjour, compiler la documentation pédagogique disponible, etc...

Sixième étape : Jour J + x : fin du séjour :

- ❖ Faire les bilans du séjour : -avec l'équipe du centre, -avec le délégué CDD, -rédiger un bilan pour l'I.A. demander la participation si possible pour une exploitation future du projet, et...avec le délégué de classe de découvertes, préparer d'autres projets ! (Annexe : n°15).

7 Bonnes raisons pour partir

Partir en classe de découvertes, un moyen privilégié pour permettre à vos élèves de :

❖ **construire les concepts de temps et d'espace**

se situer dans les nouveaux espaces, connaître le passé pour mieux appréhender le présent, projeter le futur d'un environnement donné.

❖ **Améliorer ses compétences méthodologiques :**

S'approprier une démarche scientifique en situation, traiter l'information, observer, chercher, analyser, comparer, émettre des hypothèses, les vérifier...

❖ **Réinvestir les compétences fondamentales :**

Ecrire, lire, parler, compter.

.....Pour.....

Questionner, communiquer et raconter en se servant de la stimulation d'un milieu et d'un mode de vie nouveaux.

❖ **S'approprier des techniques et des outils :**

S'exprimer, communiquer, pratiquer des activités sportives et culturelles, utiliser des outils technologiques.

Mais surtout

❖ **Acquérir plus d'autonomie :**

Développer la curiosité et la créativité, donner le goût et le sens des responsabilités, apprendre à gérer la vie quotidienne.

❖ **Devenir acteur de son propre avenir :**

Comprendre la diversité de son environnement et structuration d'un milieu, penser globalement pour agir localement.

❖ **Savoir être et vivre ensemble :**

Apprendre la vie sociale, la tolérance, construire une démarche citoyenne grâce à la vie en collectivité.

Définir le projet

En donnant du sens aux apprentissages et favorisant le contact direct avec l'environnement naturel ou culturel, la classe de découvertes est un outil pédagogique important prenant place dans un projet global.

Elle constitue également un projet spécifique qui permet aux élèves de construire des compétences transversales.

Un projet pluridisciplinaire

Dont la classe de découvertes constituera.

❖ Un tremplin

Elaborer un vécu commun (rencontre, visite, découvertes...) sur lequel on pourra s'appuyer, de retour en classe, pour construire de nouvelles compétences.

❖ Un temps fort

Découvrir ou approfondir la pratique de certaines activités : le jeu dramatique, la musique, les arts plastiques, les nouvelles technologies, l'astronomie, l'environnement, certaines activités physiques comme la voile,...en mettant à la disposition de la classe des infrastructures adaptées et la compétence d'intervenants spécialistes.

❖ Un aboutissement :

Réinvestir des compétences construites en classe dans un contexte différent et "réel". Sa préparation sera donc source de motivation pour les élèves.

Un projet spécifique

La classe de découvertes est un outil indispensable pour l'apprentissage :

- ❖ De l'autonomie, de l'esprit d'initiative, de la responsabilité et de la vie en collectivité
- ❖ De méthodes de travail
- ❖ De la communication orale.

Rédiger le projet

Votre demande d'autorisation de sortie scolaire avec nuitées doit être accompagnée d'un projet pédagogique. Voici quelques pistes pour l'écriture de ce document.

Plan du projet

En préambule, indiquez en quoi la classe de découverte s'inscrit dans le projet d'école

1. pourquoi ?

❖ Objectif visés

Attention de ne pas donner l'impression de vouloir courir trop de lièvres à la fois ! Veillez avec précision vos objectifs en ayant le souci de leur évolution pendant le séjour ou surtout au retour.

❖ Attitude et savoir être :

- ◆ Autonomie,
- ◆ Socialisation, vie en collectivité,
- ◆ Prise de responsabilité...

❖ Méthode de travail :

- ◆ Savoir utiliser certaines compétences transversales dans le contexte réel (observation, description, analyse et synthèse, prise de notes, représentation graphique..)
- ◆ S'appropriier une démarche (démarche scientifique par exemple).

❖ Connaissances disciplinaires qui seront construites ou réinvesties durant la classe de découvertes

2. Comment ?

❖ Le projet d'activité :

- ◆ Les activités et visites prévues dans le programme
- ◆ L'organisation et les dispositifs envisagés
- ◆ Les tâches que les élèves devront effectuer (recueillir des informations, réaliser une interview, observer, manipuler, s'exercer à.. .)
- ◆ Le programme détaillé du séjour
- ◆ Une "journée type" qui mette en relief la façon dont vous envisagez la gestion de la vie quotidienne au centre : horaires, lever et coucher, repas, temps calmes, temps libres...

❖ La répartition des rôles :

- ◆ Quel est le rôle des animateurs (activités de découvertes et/ou temps de vie collective) ?
- ◆ Quel est celui des accompagnateurs ?
- ◆ Quel est votre rôle durant le séjour ?

Journée-type

EXEMPLE sur nos classes de mer à Noirmoutier ou à Longeville sur Mer

- **8h>9h** : petit déjeuner échelonné à votre convenance.
- rangement des chambres - toilette.
- 9h>9h30 : début de l'activité (variable en fonction des activités).
- 12h>12h15 : fin de l'activité.
- **12h30** : déjeuner.
- temps calme ou activité libre.
- 14h>14h30 : début de l'activité
- 16h30>17 h : goûter fourni par le centre et pris en charge par les animateurs afin de pouvoir le consommer sur le site de la sortie.
- 17h>18h : fin de l'activité ou jeux libres ou classe à votre convenance.
- 19h>19h15 : douches, avec en alternance, éventuellement temps de classe, synthèse.
- **19 h15** : dîner.
- 20h15>20h30 : début de la veillée.
- 21h30 : heure maxi conseillée pour le coucher des enfants.

Lors d'une journée, les enseignants disposent d'un animateur "milieu marin" par classe, à raison de 7 heures par jour (35h/semaine) en moyenne, sans compter les heures du déjeuner et du dîner.

Les directeurs des centres proposent cette journée-type, afin de respecter le rythme de l'enfant en classe de mer. Elle a été conçue dans l'intérêt pédagogique de la classe. Elle permet d'exploiter au mieux les richesses du milieu en respectant l'enfant.

** en gras, horaires soumis à des contraintes techniques impératives, il est donc important de les respecter pour favoriser au mieux le déroulement du séjour.*

Financer le projet

**Une classe de découvertes est un projet relativement coûteux
Vous devrez donc faire appel à plusieurs "financeurs"**

❖ **Les collectivités locales :**

Impliquées de plus en plus depuis les lois de décentralisation dans la gestion de l'école publique, les collectivités locales peuvent vous apporter un soutien financier important.

Mairie- Communauté de communes- Conseil Général.

De nombreuses municipalités apportent leur contribution à ce type de projet. Demandez donc à rencontrer très rapidement le maire ou d'adjoint en charge des questions d'éducation.

Le conseil général de Vendée finance les écoles vendéennes à hauteur de 30% du coût (subvention plafonnée à 690€) les projets de classes transplantées en Vendée sur le thème de la sensibilisation au patrimoine et à l'environnement. **Attention : date limite de dépôt au 30 novembre**

❖ **Des partenaires privés :**

N'hésitez pas à faire appel à vos relations mais aussi aux parents d'élèves pour contacter des partenaires privés (commerces du village par exemple) susceptibles de financer une partie du séjour.

❖ **Des bourses ou aides à projet :**

Selon le "thème" de votre classe de découvertes, des bourses spécifiques peuvent vous être accordées (en particulier dans le domaine de l'éducation à l'environnement).

❖ **La coopérative ou l'association de parents ou l'amicale laïque**

❖ **La participation des familles :**

Elle doit être plus réduite possible. En aucun cas, un enfant ne peut être écarté pour des raisons financières.

❖ **Des actions d'autofinancement :**

Tombola, vente de journaux réalisés par les enfants, participation à la Quinzaine de l'Ecole Publique, vide grenier organisé par les parents...

❖ **Les familles peuvent demander une aide à leur comité d'entreprise.**

❖ **Les familles peuvent payer le séjour en chèques vacances (ANCV).**

Chaque école est responsable des encaissements des familles. Nous vous conseillons de proposer un étalement des règlements. Il est même préférable de prévoir une légère majoration du coût du séjour, à régulariser lors du dernier règlement du séjour.

Demande d'autorisation

- ❖ Pour toute sortie scolaire avec nuitées, une demande d'autorisation préalable est nécessaire.
- ❖ Elle doit être signée par le directeur de l'école, puis adressée à votre I.E.N

Les documents à fournir...

- ❖ L'annexe 2 du B.O, H.S n° 7 de 99 : coordonnées de l'école et du centre, durée de la sortie, financement du projet, encadrement
- ❖ Les attestations de qualification des intervenants extérieurs (BAFA, AFPS, Brevet sportif si besoin..)
- ❖ Le projet pédagogique et éducatif
- ❖ Le programme détaillé du séjour
- ❖ Les actions ultérieures
- ❖ L'annexe 3 du B.O, H.S n°7 de 99 : informations sur le transport.

Les délais à respecter...

- ❖ 5 semaines pour une sortie dans le département.
- ❖ 8 semaines pour une sortie dans un autre département.
- ❖ 10 semaines pour un séjour à l'étranger.

A vérifier...

- ❖ Le taux d'encadrement (1 pour 10 en primaire, 1 pour 8 en maternelle, 2 adultes minimum)
- ❖ La présence d'un titulaire de l'AFPS (ou équivalent) sur le centre.
- ❖ Les conditions particulières pour certaines activités physiques.
- ❖ L'attestation de prise en charge du transport par le centre durant le séjour, s'il y a lieu

Rôle des accompagnateurs qui viennent avec l'école

Depuis septembre 1997, l'Education Nationale exige la présence d'un adulte par tranche de 10 élèves de primaire et un adulte par tranche de 8 élèves de maternelle pour les séjours avec nuitées. Ces accompagnateurs sont donc présents sur la durée total de la classe transplantée.

Il est donc important de rappeler leur rôle sur la durée du séjour...

1 Généralités :

- ❖ **l'enseignant est responsable des enfants**, du projet pédagogique du séjour et de sa mise en œuvre.
- ❖ **L'animateur est au service du projet pédagogique de l'enseignant**. Il propose donc des méthodes de découvertes ainsi que des idées constructives allant dans le sens du projet. Il est présent **35 heures** (total hebdomadaire) réparties sur les moments de découverte pour le séjour du lundi au vendredi, et sur la durée proportionnelle en fonction de l'autre durée du séjour.
- ❖ **Le ou les accompagnateurs obligatoires** aident l'enseignant sur la vie quotidienne et renforcent éventuellement l'encadrement sur les moments de découvertes.

2 Les champs d'intervention de l'accompagnateur obligatoire :

	Rôles pédagogiques	Rôles techniques
Le lever	<ul style="list-style-type: none"> • Aider l'enfant en favorisant l'éveil et le développement de l'autonomie dans les temps de vie quotidienne. • Faire découvrir toutes les facettes de la vie en collectivité 	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en charge des levers échelonnés • Prise en charge des "pipi au lit" (retirer et changer les draps, changement de pyjama, amener tout à la lingerie) • Veiller à ce que les enfants fassent leur lit et rangent leur chambre, les aider si besoin, • Rangement du linge propre et du linge sale des enfants • Veiller au bon déroulement de la toilette des enfants.
Le petit déjeuner	<ul style="list-style-type: none"> • Faire prendre conscience aux enfants de l'importance des repas. • Apprendre à l'enfant les bases d'une bonne alimentation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les enfants à la salle à manger, • Les aider à se servir, vérifier qu'il mangent de tout • Veiller au respect des régimes alimentaires spécifiques
Les repas	<ul style="list-style-type: none"> • Apprendre à l'enfant à maîtriser les quantités afin d'éviter le gaspillage. 	<ul style="list-style-type: none"> • Se mettre à une table, manger avec les enfants et maintenir le calme • Gérer la distribution des goûters
Le goûter	<ul style="list-style-type: none"> • Respect de l'environnement dans le cas d'un goûter en extérieur (aussi valable pour les pique-nique) 	<ul style="list-style-type: none"> • Veiller et participer, si besoin, au débarrassage des tables, ou au ramassage des papiers si le goûter a lieu en extérieur.
Le coucher	<ul style="list-style-type: none"> • Apprendre l'hygiène • Favoriser la complicité 	<ul style="list-style-type: none"> • Veiller au bon déroulement de la toilette et de la douche des enfants. • Gérer les petits soucis et chagrins individuellement
La surveillance de nuit	<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à la sécurité des enfants et à leur bonne santé 	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer le coucher des enfants après la veillée, • Faire une ronde en fin de soirée pour vérifier que tous les enfants dorment et sont bien couverts. • Assurer la garde de nuit. • Indiquer votre chambre aux enfants pour qu'ils puissent vous trouver durant la nuit.
Le dernier jour		<ul style="list-style-type: none"> • Aider les enfants à préparer leur valise • Veiller à laisser les chambres en bon état. • Défaire les lits et rassembler les draps à l'endroit indiqué

Cet investissement de la part des accompagnateurs permet à l'enseignant de se concentrer sur la réalisation et la réussite de sa classe découvertes.

Le trousseau

Trousseau type - Classes de découvertes de 5 jours

Nom / prénom :		Quantité		
		Conseillée	Fournie	Observation /pertes
Linge de corps	♦ T.-Shirt	6		
	♦ slips ou culottes	6		
	♦ chemises ou polos	3		
	♦ paires de chaussettes	6		
	♦ pyjama chemise de nuit	2		
	♦			
Vêtements de jour	♦ pantalons, shorts	3		
	♦ jogging	1		
	♦ blouson	1		
	♦ pulls ou Sweat chaud	3		
	♦ tee shirt	5		
	♦ chaussures de sport	1paire		
	♦ chaussures de marche	1paire		
Voile Pêche à pied	♦ pull usagé, chaud	1		
	♦ pantalon de K-Way	1		
	♦ K-Way	1		
	♦ bottes / tennis usagées	1		
	♦			
Toilette	♦ serviette de toilette	2		
	♦ gant	2		
	♦ trousse de toilette	1		
Divers	♦ sac à linge sale	1		
	♦ serviette de table	1		
	♦ mouchoirs papier	2p		
	♦ lunettes de soleil	1		
	♦ casquette ou bonnet	1		
	♦ crème solaire	1		
	♦ stick à lèvres	1		
	♦ petite gourde	1		
♦ petit sac à dos	1			

Autorisation de soin

Autorisation de soin en cas d'accident ou de maladie aiguë

ENFANT : Nom : Prénom : Classe :

DATE DE NAISSANCE : --/--/----

ADRESSE :

En cas d'accident ou de maladie aiguë, en fonction des soins nécessaires, le responsable de l'établissement scolaire fera appel :

- Soit à votre Médecin Traitant
- Soit au SAMU (Tél : 15)

et vous préviendra le plus rapidement possible.

Pour cela, merci de préciser les renseignements suivants :

Numéro de téléphone où vous pouvez être joint rapidement :

Père : Tél : Mère : Tél : Responsable : Tél :

Numéro de téléphone de voisin ou ami de la famille

Nom : Tél :

Médecin traitant : Docteur : Tél :

Je soussigné : Monsieur

Madame.....

Autorise tout examen, soin ou intervention chirurgicale nécessaire

Autorise le responsable de l'établissement scolaire ou enseignant :

- à demander l'admission en établissement de soins,
- à reprendre l'élève à sa sortie uniquement en cas d'indisponibilité, absolue des parents

Date Signature du père, de la mère ou
du responsable légal :

Avec les parents

La classe de découvertes constitue souvent la première expérience de vie collective sans les parents. Il est donc essentiel de les associer, dès le début, aux différentes étapes du projet.

Informez

Quand	Comment
Le plutôt possible	Une note d'information avec la partie réponse détachable
Dès que le séjour est réservé	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Une réunion d'information pour présenter le projet (sans oublier la préparation et l'exploitation du séjour en classe) ◆ Le financement (participation demandée aux parents, actions d'autofinancement, aide extérieure), ◆ Le centre d'accueil, ◆ L'équipe : enseignant, accompagnateurs, animateur(s) et le directeur du centre, ◆ Le trajet et les horaires de départ, ◆ Répondre aux questions des familles(en particulier sur le financement et la vie quotidienne), ◆ Une fiche d'autorisation.
Un mois avant le départ	Une nouvelle note d'information comportant notamment : <ul style="list-style-type: none"> ◆ Un trousseau indicatif (en demande un au centre), ◆ La fiche sanitaire, l'autorisation de soins... ◆ Les dernières précisions concernant le séjour

Associer

Il est doublement souhaitable d'associer les parents dès le début du projet, en les tenant régulièrement informés et en leur proposant de participer :

Avant le séjour :

- ❖ à des actions d'autofinancement,
- ❖ à la recherche de partenaires.

Après le séjour :

- ❖ à l'organisation d'une exposition présentant les découvertes des élèves,
- ❖ à la préparation d'une fête de fin d'année pour remercier les partenaires.

Rassurez

Avant le séjour :

- ❖ être disponible pour répondre aux demandes particulières (problèmes pour régler la participation financière demandée par les parents, régimes alimentaires particuliers, énurésie...).

Pendant le séjour :

- ❖ téléphoner à l'école (ou la mairie) dès que vous arrivez au centre pour qu'un mot du type "nous sommes bien arrivés" soit affiché.

La santé

Quelques dispositions à prendre avant et pendant la classe de découvertes

Avant le départ

❖ Vous devez disposer pour tous les élèves

- ◆ des certificats de vaccinations obligatoires,
- ◆ d'une autorisation de soins en cas d'accident ou de maladie aiguë,
- ◆ d'une fiche sanitaire,
- ◆ d'une CMU.

Attention

La fiche sanitaire ne peut pas comporter de rubrique concernant les antécédents médicaux ou le nom de maladie antérieures ou actuelles. Seul un courrier médical sous pli cacheté à l'attention du médecin ayant à intervenir auprès de l'enfant peut être demandé.

Par contre, il est essentiel et fondamental de solliciter les parents pour qu'ils vous signalent toutes manifestations, symptômes ou "crises" pouvant survenir chez leur enfant ainsi que tout traitement régulier ou occasionnel nécessaire. Prévenir le centre d'accueil au plus tôt.

❖ Pour les élèves suivant un traitement médical, les parents doivent vous fournir :

- ◆ une ordonnance en cours de validité, ou les prises médicamenteuses (posologies) sont clairement énoncées,
- ◆ une demande écrite des parents,
- ◆ les allergies.

Pendant le séjour

❖ Gérer les traitements médicaux

- ◆ Tenir les médicaments dans un local inaccessible aux enfants (l'infirmierie du centre l'accueil).
- ◆ Identifier chaque boîte ou flacon avec le nom de l'élève et la posologie (en se référant à l'ordonnance).
- ◆ Toujours laisser à l'enseignant de la classe le soin de donner le médicament.
- ◆ Exiger la prise immédiate du médicament.
- ◆ Noter chaque prise du médicament (élève, médicament, date et heure).

❖ Partez toujours avec :

- ◆ une trousse de secours (uniquement pour les "petits bobos"),
- ◆ les fiches sanitaires,
- ◆ les autorisations de soins.

N'hésitez jamais à faire appel à un médecin !

Derniers conseils

Le départ approche, ce qu'il faut absolument faire avant de partir

15 jours avant le départ

Contactez	...pour...
Le transporteur	<ul style="list-style-type: none"> ◆ L'horaire et le lieu de départ
Le directeur du centre	<ul style="list-style-type: none"> ◆ L'horaire d'arrivée au centre ◆ Les effectifs : adressez lui la liste des élèves et éventuellement, la répartition par chambre. ◆ Le programme (il peut y avoir des modifications de dernière minute) ◆ L'équipe d'animation
L'IEN (si besoin)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Signaler par écrit toute modification (changement d'animateur, ou accompagnateur, modification de l'effectif; du programme...)
Les parents	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Les fiches sanitaires et les autorisations de soin ◆ Le solde du séjour (éventuellement) ◆ Tout problème particulier ◆ Confirmer les horaires et lieux de départ et d'arrivée.

❖ Refaire le point 3 jours avant le départ

Le jour du départ

❖ Ne rien oublier (Cf. fiche suivante)

❖ Remplir l'annexe 4 du BO avec le transporteur et vérifier le nombre de places assises

❖ Compter les élèves :

- ◆ au départ
- ◆ à chaque arrêt
- ◆ à l'arrivée

En route pour la découverte

Ne rien oublier

❖ Un check-list indispensable le jour du départ :

- les autorisations de soins
- les fiches sanitaires des élèves
- éventuellement, les médicaments et ordonnances
- la trousse de secours (pensez à prendre des sacs pour les trajets en car)
- le matériel préparé en classe :
 - Livres
 - Jeux
 - Matériel
 - Cahiers" classe de découvertes"
 -
- les coordonnées :
 - Du centre d'accueil
 - De la structure avec lequel vous avez organisé le séjour
 - Du transporteur
 - De votre IEN
 - Du directeur de l'école
- l'autorisation de sortie scolaire avec nuitées
- l'annexe 4 BO (transport)
- la liste des enfants avec les coordonnées de leur(s) parent(s)
-
-
-

Pendant le transport

Quelques conseils pour un transport en toute sécurité.

Avant le départ

- ❖ Disposer de la liste des élèves pour les compter (au départ, à chaque arrêt et à l'arrivée)
- ❖ Se munir des documents obligatoires (Cf. fiche "transport autorisation")
- ❖ Prendre des sacs en plastique pour les enfants malades en transport.

Pendant le transport

- ❖ Disposer les accompagnateurs près des issues de secours, aux places exposées.
- ❖ Assurer une surveillance permanente.
- ❖ Pas d'enfants debout.
- ❖ Pas de chahut.
- ❖ Une attention particulière au moment des arrêts : les accidents les plus graves ont lieu autour du car.
- ❖ Pour les voyages de nuit : un accompagnateur reste toujours éveillé : il s'assure que le conducteur ne présente pas de signes manifestes de fatigue.

Important

- ❖ Une liste d'élèves aura été préalablement établie et les numéros de téléphone des personnes à contacter soigneusement indiqués en face de chaque nom.
- ❖ A l'aide de cette liste, les enfants seront comptés un à un, à chaque montée dans le véhicule.
- ❖ Pendant le transport, le ou les accompagnateurs doivent se tenir à proximité d'une ou des issues.

Fiche d'appréciation

Nous espérons que vous avez réalisé une agréable classe de découvertes. Pouvez-vous compléter et nous retourner cette fiche d'appréciation afin que nous puissions répondre au mieux aux séjours à venir.

Meilleures salutations, la Ligue de l'Enseignement Vendée.

Nom du groupe scolaire :

Lieux du séjour :

Date du séjour :

Effectif réel sur place :

Niveau scolaire :

	Satisfait	Moyen. Satisfait	Non satisfait	Remarques et Suggestions
Préparation du séjour				
Accueil au centre				
Restauration				
Contenu des visites				
Animations				

Fiche à retourner à l'adresse suivante :

FOL Vendée

41, rue Monge

BP23

85001 LA ROCHE SUR YON cedex